



✉: 1 Place de la Mairie
33540 Gornac

☎: 05 56 61 96 15

✉: mairie@gornac.fr

🌐: www.gornac.fr

COMMUNIQUÉ

Appel à candidatures

Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur DUPART Marcellin, Maire de la commune de Gornac, informe ses administrés de la prochaine constitution de la **Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**, conformément aux dispositions de l'article 1650 du Code général des impôts.

Cette commission, qui constitue une instance consultative concourant à la détermination des bases d'imposition des taxes directes locales et à la mise à jour des valeurs locatives cadastrales, participe à la **garantie de l'équité fiscale sur le territoire communal**.

En application des dispositions précitées, les personnes susceptibles d'être proposées doivent :

- Être âgées d'au moins dix-huit ans ;
- Être de nationalité française ou ressortissantes d'un État membre de l'Union Européenne ;
- Jouir de leurs droits civils ;
- Être inscrites aux rôles des impositions directes locales dans la commune et justifier d'une connaissance suffisante des circonstances locales.

Les administrés remplissant ces conditions sont invités à venir s'inscrire directement en mairie **avant le 18 mai 2026**.

La liste des contribuables sera établie par le Conseil Municipal, puis transmise au Directeur départemental des finances publiques, seul compétent pour procéder à la désignation des membres de la commission.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la **Mairie de Gornac au 05 56 61 96 15**, aux heures d'ouverture au public.

Fait à Gornac,
Le 28/04/2026

Monsieur le Maire,
DUPART Marcellin

